

PERSPECTIVES

Avant l'émergence du projet de territoire, le Lauragais était perçu comme un espace chargé d'histoire, de tradition et de culture, un « espace vécu » au sein duquel chaque habitant possédait sa propre définition du territoire et de ses limites.

Habitant au pied de la Montagne Noire ou dans la Piège, sur les coteaux de St-Félix de Lauragais ou proche du Fresquel, à deux pas du Canal du Midi ou encore au bord de l'Hers, la toponymie des lieux rappelait sans cesse un sentiment d'appartenance à un territoire à forte cohésion. Cette identité méritait d'être valorisée dans le cadre d'un projet de développement durable respectant l'unité, la diversité et les spécificités du territoire.

Il a fallu près de 10 ans pour informer, mobiliser, sensibiliser élus, socioprofessionnels, associations et citoyens et construire les grands axes du projet de territoire. Une nouvelle étape est engagée qui verra la traduction des enjeux du Lauragais en actions opérationnelles, affirmées dans la charte de développement.

Aujourd'hui, grâce à la loi LOADDT, les acteurs du Lauragais se rassemblent derrière ce projet synonyme de force, d'innovation et d'unité autour d'une identité commune. La démarche participative adoptée par chaque groupe de travail met en avant les enjeux économiques, sociaux, paysagers, culturels et touristiques du Pays Lauragais tout en misant sur une meilleure qualité de vie.

Il s'agit de s'appuyer sur la richesse de son patrimoine et de ses atouts naturels et culturels pour mieux vivre, produire, échanger, communiquer et transmettre un territoire attractif aux générations futures.

Demain, à l'horizon de 10 ans, le Pays Lauragais devra confirmer, par un programme d'actions, sa vocation résidentielle, économique, touristique et culturelle. Des actions de communication - logotype, charte graphique, site Internet, expositions itinérantes - conforte l'image positive du Lauragais. Elle sera le garant d'une réussite tendant à fixer la population locale, attirer de nouveaux investisseurs, prolonger le séjour des touristes, préserver un développement équilibré...

La prochaine étape sera de programmer des actions opérationnelles avec le concours et le soutien de tous ceux qui se sont engagés dès l'origine : Etat, Régions et Départements, associés à l'ensemble des acteurs socio-économiques et de la société civile.

ANNEXES

I - EMERGENCE DU PAYS ET DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

- I – 1 PRESENTATION DES GRANDES ETAPES DE CONSTITUTION DU PAYS
- I – 2 DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT LOCAL ENGAGEES OU EN PROJET SUR LE PERIMETRE DU PAYS

II - MODES DE GOUVERNANCE ADOPTES PAR LE PAYS

- II – 1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION DU PAYS LAURAGAIS CHARGEE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE PAYS
- II – 2 LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
- II – 3 LES GROUPES DE TRAVAIL

III - ACTIONS DE COMMUNICATION DU PAYS LAURAGAIS

- III – 1 PROCESSUS DE CONSULTATION DE LA POPULATION ASSOCIEE A LA DEMARCHE
- III – 2 ACTIONS DE COMMUNICATION A DESTINATION DE LA POPULATION

IV - LISTE DES EPCI A FISCALITE PROPRE

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

ENQUETES, ETUDES REALISEES EN PAYS LAURAGAIS

ILLUSTRATIONS

LISTE DES SIGLES

I EMERGENCE DU PAYS ET DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

I – 1 PRESENTATION DES GRANDES ETAPES DE CONSTITUTION DU PAYS

LA GENESE DU PAYS LAURAGAIS : 1994 - 1997

- Création de l'association « **Lauragais, Terre d'Action** » (**L.T.A.**) en 1994, initiée par les acteurs économiques et le rapprochement d'entreprises de Revel et Castelnaudary.
- Rencontres entre les maires de Castelnaudary, Revel et Villefranche de Lauragais en 1995 et 1996 qui témoignent de la volonté d'organiser le Pays Lauragais selon les termes de la Loi d'Orientation et d'Aménagement du Territoire de Février 1995.
- **Premier rassemblement des communes à Bram en novembre 1996** : décision de s'engager dans la reconnaissance du Pays Lauragais et création d'un bureau provisoire qui a permis de mener les premières démarches et réflexions préalables.

UNE PHASE D'ORGANISATION : 1998

- **Création de l'association des communes du Pays Lauragais** à Nailloux (adoption des statuts, désignation d'un bureau, élection des présidents, trésoriers et secrétaires) ainsi que de 7 groupes de travail devant participer à l'élaboration du Projet de Pays.
- **Réalisation d'un dossier de candidature à l'appel à projet de la DATAR « Pays en émergence »**, qui a permis à l'association de bénéficier en 1999 de concours techniques et financiers en matière d'études et d'animation.
- Rencontre avec les socioprofessionnels en Décembre, à Montferrand, où ces derniers ont été invités à participer à l'élaboration du projet de développement dans le cadre des groupes de travail.

L'ELABORATION DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE : 1999

- **Elaboration du projet de Pays et édition de la première Charte de développement durable, en décembre 1999**, premier travail issu des 7 groupes de travail réunis autour des thématiques suivantes : économie et emploi, tourisme et patrimoine, agriculture et agro-alimentaire, environnement et développement durable, culture et identité, infrastructures et réseaux de communication, services à la population.

CAP SUR LA CONTRACTUALISATION A PARTIR DE 2000

- Demande officielle de reconnaissance du périmètre d'étude par les CRADT en 2001.
- Installation du Conseil de développement le 12 Mars 2002.
- Elaboration et choix des projets structurants.
- Réécriture de la Charte de développement durable, qui prend en compte l'évolution du périmètre du pays, les critères définis par les décrets d'application de la Loi de 1999, les données du Recensement Général de la Population de 1999 ainsi que les avancées des groupes de travail.
- Création d'une structure juridique porteuse du projet de Pays.

I – 2 DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT LOCAL ENGAGEES OU EN PROJET SUR LE PERIMETRE DU PAYS

DES INITIATIVES LOCALES, CONFORTEES PAR LES CONSEILS GENERAUX DE L'AUDE ET DE LA HAUTE-GARONNE

A partir d'une dynamique forte des acteurs du territoire, **le Conseil Général de l'Aude** dès les années 90, met en œuvre une politique de développement local, dont l'objectif est de promouvoir un développement équilibré et durable du territoire départemental. Dans ce cadre, il accompagne les territoires qui s'engagent dans un projet de développement territorial, en proposant des moyens techniques et financiers au travers de contrats de développement locaux.

Dès 1994, **le Conseil Général de la Haute-Garonne** a réalisé un schéma d'aménagement du territoire départemental, appelé PODI (**P**rojet d'**O**rientation et de **D**éveloppement des **I**nfrastructures), qui a permis d'identifier les grands enjeux du département, les objectifs de rééquilibrage, de solidarité et de répartition des richesses pour l'ensemble du département, en détermine le fondement.

Dans le cadre de la loi LOADT de 1995, la procédure des Contrats de Terroir, initiée par la Région, a été mise en place en Haute-Garonne.

ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT ET D'ANIMATION DU TOURISME EN LAURAGAIS (ADATEL)

Créée en 1989, l'ADATEL réunit les 75 communes du Lauragais audois, les prestataires touristiques, les chambres consulaires et les organisations professionnelles agricoles. Son objectif est la mise en place d'une dynamique appuyée sur la coordination de tous les acteurs concernés par la production touristique au sein du Pays Lauragais audois.

Ses orientations se déclinent autour des thèmes suivants :

- Mise en valeur du patrimoine culturel du Lauragais : aménagement de sites, mise en place d'itinéraires culturels, Journées du patrimoine;
- Promotion et l'organisation d'activités de pleine nature : création d'itinéraires de randonnées, édition de documents s'y référant ;
- Appui à la création d'hébergements liés à l'agro-tourisme : création d'une approche collective et mise en place de formations développement pour les porteurs de projets ;
- Promotion et l'animation du Lauragais : édition de documents d'appel et de carnets d'adresses, participation à des foires et salons, organisation de manifestations autour de la randonnée-gastronomie ;
- Utilisation du paysage comme support de création artistique pour la création de produits touristiques innovants ;
- Mise en œuvre de formations développement à destination des acteurs locaux.

L'ADATEL constitue ainsi un partenaire essentiel pour le Pays Lauragais.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HERS ET GANGUISE

Dès 1994, le SIVOM de Salles sur l'Hers décide de réfléchir à une stratégie cohérente de développement, dans une démarche participative et reposant sur un projet partagé.

Une association de développement est créée, « Energies de la Piège », qui regroupe les forces de proposition porteuses d'initiatives privées ou collaborant à l'émergence des projets publics aux côtés des élus. Elle emploie aujourd'hui deux agents de développement.

Le 1^{er} janvier 1996, le SIVOM se transforme en communauté de communes Hers et Ganguiise, qui s'engage par une contractualisation en 1998 avec le Conseil Général de l'Aude.

Le premier contrat de développement, signé le 12 décembre 1998 avec le Conseil Général, a permis, sur une période de trois ans, de bâtir un projet de développement :

- Accueillir de nouvelles populations
- Conforter les activités existantes et créer de nouvelles activités
- Améliorer le cadre de vie

De nombreuses actions ont été réalisées ou engagées : installation d'une station service automatique intercommunale gérée par la communauté de communes, organisation d'une manifestation sportive annuelle à vocation de promotion du territoire : la Rando de la Piège, des actions de communication : édition d'un journal annuel du territoire et d'une feuille d'informations locales hebdomadaires, création d'un site Internet, mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat et création d'un Bureau d'Animation Logement, création d'une Maison de services publics, aménagements des abords du Lac de la Ganguisse et des bâtiments de la base nautique, hébergement temporaire pour les personnes âgées.

Une évaluation de ce premier contrat a été confiée à un bureau d'études, qui dégage un bilan positif des actions conduites. Un deuxième contrat de développement est engagé et concerne la maîtrise urbaine et la gestion de l'espace, le potentiel économique et le maintien et le développement de la qualité de vie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LAURAGAIS-REVEL-SOREZOIS AVEC BILAN DE LA PROCEDURE CONTRAT DE DEVELOPPEMENT DE TERROIR

Le District Lauragais-Revel-Montagne Noire (aujourd'hui devenu communauté de communes Lauragais-Revel-Sorezois), s'est engagé dans les contrats de développement du territoire. Une procédure partenariale, originale et concertée, qui a permis de dégager des axes de développement, notamment : Emploi et développement économique, Développement touristique et culturel, Habitat et cadre de vie, Mise en œuvre du contrat et accompagnement.

Plusieurs projets structurants ont émergé tels qu'une zone d'activité districale, la création d'un centre d'affaires et immobilier de bureaux, le Conservatoire des métiers du bois, la mise en valeur touristique et culturelle du site de Saint-Ferréol (Maison de l'Ingénieur et Mise en lumière du site de Saint-Ferréol et des Sources du Canal du Midi : projet Kersalé), la valorisation de l'Abbaye-Ecole de Sorèze, une médiathèque, ...

Le projet de développement du Contrat de terroir Lauragais – Revel- Montagne Noire affirme et renforce l'identité de ce territoire à partir de sa double vocation, économique et culturelle. Il permet de mettre en exergue des complémentarités de territoires et contribue à l'émergence de projets.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CO. LAUR. SUD (COTEAUX LAURAGAIS SUD)

Le syndicat intercommunal à vocation unique Symbiose a engagé, en 2001, une étude de positionnement liée aux enjeux de l'ouverture de l'autoroute A 66 reliant Toulouse à Pamiers.

Intégré à la troisième couronne périurbaine, le canton de Nailloux occupe une position particulière, directement influencé par deux communautés d'agglomération dont l'importance ne cesse de croître (la communauté du Grand Toulouse et le SICOVAL).

Anticipant la mise en circulation de ce nouvel axe, cette étude révèle et met en œuvre des synergies d'acteurs d'outils et de moyens. Le diagnostic du territoire a permis de mieux appréhender les enjeux et les conséquences de cette arrivée.

Les conclusions de l'étude font apparaître la nécessité du renforcement de la cohésion territoriale de Symbiose et l'enjeu d'utiliser l'A 66 comme un outil de développement. Véritable espace de projets à la fois différencié et intégré dans une démarche collective qui est le Pays Lauragais, Symbiose s'est depuis transformé en une communauté de communes : CO. LAUR. SUD (Coteaux Lauragais Sud), pour la mise en œuvre d'un projet de développement et d'aménagement.

II MODES DE GOUVERNANCE ADOPTES PAR LE PAYS

II – 1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION DU PAYS LAURAGAIS CHARGEE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE PAYS

Créée en 1999, l'Association des communes du Pays Lauragais a pour objet de favoriser la reconnaissance du Pays Lauragais en tant que territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale.

Dans ce cadre, elle a pour mission de :

- faire connaître et reconnaître l'identité culturelle du Pays Lauragais,
- élaborer un projet de développement global pour la Pays Lauragais, poser les bases d'une action concertée, transdépartementale et transrégionale,
- associer à l'élaboration du projet tous les partenaires et forces vives du territoire,
- valoriser la diversité des ressources et potentialités du territoire.

En vertu de l'article 23 des statuts, l'association du Pays Lauragais bénéficie de l'appui logistique des Conseils Généraux. Le département qui assure la présidence de l'association est ainsi chargé de son accompagnement technique et administratif. Cet accompagnement, dont les modalités sont précisées dans la convention de partenariat, vaut pour la durée du mandat du Président (18 mois).

BUREAU DE L'ASSOCIATION

Renouvelé intégralement tous les six ans par l'assemblée générale, il est composé des représentants des communes des départements de la Haute-Garonne et de l'Aude, à raison de deux représentants par canton, deux conseillers généraux par département, le Président du Conseil Général de la Haute-Garonne et le Président du Conseil Général de l'Aude.

Le bureau s'informe de l'évolution des cadres réglementaires et des modalités d'application de la loi. Il prépare les délibérations de l'assemblée générale, propose la méthode de mise en œuvre du pays, garantit l'administration et la gestion de l'association. Il stimule, accompagne et valide les travaux techniques.

Membres du Bureau du Pays Lauragais (élu pour 6 ans : Juin 2001 – Juin 2007)

PRESIDENT : Georges MERIC, Conseiller général de Nailloux (31)

TRESORIER : Jean-Luc FONT, maire de Molleville (11)

SECRETAIRE : Jacques DANJOU, maire de Villasavary (11)

VICE PRESIDENT : Michel BROUSSE, maire de Salles sur l'Hers (11)

TRESORIER ADJOINT : Daniel RUFFAT, maire de Sainte Foy d'Aigrefeuille (31)

SECRETAIRE ADJOINT : Jean-François PAGES, maire d'Avignonet (31)

Département de l'Aude

Marcel RAINAUD : Président du Conseil Général de l'Aude

Patrick MAUGARD : Conseiller général du canton de CASTELNAUDARY - SUD

André VIOLA : Conseiller général du canton de FANJEAUX

Canton de BELPECH : Julien MARIO, maire de BELPECH ; Xavier PECH de LACLAUSE, maire de SAINT-AMANS.

Canton de CASTELNAUDARY-NORD : Pierre CRESPIY, maire de LES CASSES ; Alain BAUDA, maire de VILLEMAGNE.

Canton de CASTELNAUDARY-SUD : Paul GUILHEM, maire de SAINT MARTIN LALANDE ; Georges de CAPELLA, maire de MAS SAINTES PUELLES.

Canton de FANJEAUX : Francis CASSIGNOL, Délégué de la communauté de communes Piège et Lauragais ; Jacques DANJOU, maire de VILLASAVARY.

Canton de SALLES SUR L'HERS : M. Michel BROUSSE, Président de la communauté de communes Hers et Ganguise ; Jean Luc FONT, maire de MOLLEVILLE.

Département de la Haute-Garonne

Pierre IZARD : Président du Conseil Général de la Haute-Garonne

Jean-François LAMARQUE : Conseiller Général du canton de REVEL

Canton de CARAMAN : Denise XERRI, maire de CARAMAN ; Gilbert HEBRARD, maire de VENDINE.

Canton de LANTA : Daniel RUFFAT, maire de SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE ; Marc MENGAUD, maire de LANTA.

Canton de NAILLOUX : Christian MEROU, maire de CAIGNAC ; Georges MERIC, maire de NAILLOUX

Canton de REVEL : Alain CHATILLON, Président de la communauté de communes Lauragais – Revel - Sorezois ; André REY, maire de SAINT FELIX-LAURAGAIS.

Canton de VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS: Jean François PAGES, maire d'AVIGNONET ; Louis PALOSSE, maire de MAUREMONT.

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale de l'association du Pays Lauragais se compose de tous les membres de l'association, soit 157 élus du territoire. Elle a pour mission de représenter le Pays, faire reconnaître son identité, décider des orientations générales, négocier le contrat de Pays pour la période 2000 – 2006, désigner ses représentants au bureau, donner délégation au bureau pour les dossiers spécifiques de son choix.

L'assemblée générale au cœur des temps forts du Pays Lauragais :

- **Assemblée Générale de Bram** (Aude), le 14 Novembre 1996 : 1^{ère} rencontre des maires et des conseillers généraux du Pays Lauragais, création d'un Bureau Provisoire, adoption du principe d'alternance entre Aude et Haute-Garonne pour l'organisation des travaux et la désignation du Président.
- **Assemblée Générale de Nailloux** (Haute-Garonne), le 11 Juin 1998 : Assemblée constitutive de l'Association du Pays Lauragais, adoption des statuts, du principe de financement et du siège de l'Association du Pays Lauragais, création de 7 groupes de travail.
- **Assemblée Générale de Villespy** (Aude), le 08 Décembre 1998 : validation du projet de règlement intérieur, présentation du dossier de candidature sur l'appel à projet en faveur de l'émergence des pays de la DATAR.
- **Assemblée Générale de Baziège** (Haute-Garonne), le 30 Juin 1999 : présentation du rapport d'étape prévu par la convention DATAR, validation de la composition du Conseil Technique.
- **Assemblée Générale de Mas Saintes Puelles** (Aude), le 30 Novembre 1999 : présentation de la Charte du Pays Lauragais, révision du règlement intérieur et des statuts.
- **Assemblée Générale de Villefranche de Lauragais** (Haute-Garonne), le 10 Décembre 1999 : publication de la Charte du Pays Lauragais, adoption du règlement intérieur et des statuts modifiés, passation de pouvoir (Alternance Haute-Garonne / Aude).
- **Assemblée Générale de Saint Papoul** (Aude), le 13 Décembre 2000 : état d'avancement des projets de pays, présentation du décret d'application sur les Pays, bilan financier 2000 et prévisionnel 2001
- **Assemblée Générale de Sainte Foy d'Aigrefeuille** (Haute-Garonne), le 21 Juin 2001 : changement de présidence et renouvellement du bureau, évolution des statuts et du règlement intérieur, validation du périmètre à présenter devant les CRADT, programmation 2001 / 2003
- **Assemblée Générale de Payra sur l'Hers** (Aude), le 30 Janvier 2002 : mise en place du Conseil de Développement, réflexion sur la création d'une structure juridique porteuse pour le Pays, projet de réécriture de la Charte de développement durable du Pays, état d'avancement des projets de pays.

II – 2 LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil de développement a été approuvé par le bureau du 29 Novembre 2001, puis soumis à l'agrément des communes et groupements de communes du pays. Il s'est réuni pour la première fois le 12 Mars 2002.

ROLE ET MISSIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

- aide à la décision publique : réflexion, avis et proposition, consultation sur les questions relatives à l'aménagement et au développement du territoire
- participation à l'élaboration du projet de pays et de la charte de développement
- animation du territoire : repérage des porteurs de projets, mobilisation des acteurs
- contribution à l'information des milieux économiques : promotion de la notion de transversalité dans le projet de territoire
- suivi et évaluation de la mise en œuvre du projet de territoire, association à l'élaboration du programme d'actions et suivi de l'état d'avancement des négociations (Contrat de plan...).

COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil de développement du Pays Lauragais est composé de six collèges assurant la représentativité de toutes les forces vives du territoire, dans leur diversité aussi bien territoriale que socio-économique, culturelle et associative.

Au total, 49 acteurs locaux impliqués dans le projet de développement du territoire composent ce lieu de débats démocratiques, de propositions et de relais vis à vis de la population : 14 représentants des groupes de travail, 7 représentants des chambres consulaires, 6 associations locales, 5 personnes ressources, 3 membres associés, 13 élus du territoire.

- Collège des acteurs économiques et sociaux
- Collège des chambres consulaires
- Collège des Associations
- Collège des personnes ressources du territoire
- Collège des membres associés
- Collège des élus du territoire

II – 3 LES GROUPES DE TRAVAIL

L'Association du Pays Lauragais s'est attachée, dès sa création en juin 1998, à associer différents partenaires à la démarche d'élaboration du projet de pays : les communes et leurs groupements en association avec les départements et régions concernées, mais aussi des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs.

Les groupes de travail sont l'occasion, depuis 4 ans, d'élaborer de manière participative les grandes orientations du projet de développement à partir d'une analyse partagée du diagnostic et d'un consensus sur les enjeux du développement. Leur vocation est de favoriser l'émergence d'actions fédératrices.

Groupe 1 : Economie et emploi

Groupe 2 : Tourisme et patrimoine

Groupe 3 : Agriculture et agroalimentaire

Groupe 4 : Environnement et développement durable

Groupe 5 : Culture et identité

Groupe 6 : Infrastructures et réseaux de communication

Groupe 7 : Services à la population

Le travail mené au sein des groupes de travail s'est organisé en plusieurs étapes :

- 1999 : élaboration du diagnostic, formulation des enjeux et orientations de développement, définition des orientations stratégiques, synthèse des travaux des groupes
- Fin 1999 : rédaction et diffusion de la première Charte de Développement Durable du Pays Lauragais dans tous les foyers du territoire
- 2002 : rédaction de la seconde charte de Développement Durable du Pays Lauragais, version réactualisée de celle de 1999

Composition des groupes

Groupe Economie et emploi

Plus de 60 personnes se sont inscrites dans le groupe de travail « Economie et emploi » :

- Environ 15 élus des communes du Pays Lauragais
- L'Etat représenté par les Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), les Délégations Régionales au Commerce et à l'Artisanat (DRCA), les Directions Départementales du Travail, de l'Emploi, et de la Formation Professionnelle (DDTEFP), les Agences Pour l'Emploi (ANPE),
- Une quarantaine de représentants des acteurs économiques, Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre des Métiers), professionnels (commerçants, artisans,...), ainsi que des représentants des acteurs sociaux.

Groupe Tourisme et patrimoine

Plus de 70 personnes se sont inscrites dans le groupe de travail « Tourisme et patrimoine » :

- Environ 30 élus des communes du Pays Lauragais
- L'Etat est représenté par ses Directions régionales du Tourisme, les collectivités locales par les Comités Départementaux du Tourisme ainsi que les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement. Pour aborder la question spécifique du Canal du Midi, l'établissement public « Voies Navigables de France » est présent dans ce groupe.
- Près de 40 représentants des professionnels du tourisme et des associations de préservation ou de valorisation du patrimoine (offices du tourisme, prestataires de services...).

Groupe Agriculture et agroalimentaire

Plus de 60 personnes se sont inscrites dans le groupe de travail « Agriculture et agroalimentaire » :

- Près d'une trentaine d'élus des communes du Pays Lauragais
- L'Etat est représenté par les Directions Régionales et Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF / DDAF), l'Office National des Forêts (ONF)
- Près d'une trentaine de représentants des professionnels de l'agriculture, Chambres consulaires, agriculteurs, syndicats agricoles, groupements coopératifs, établissements agroalimentaires, Associations de Vulgarisation Agricole (ADVA, ACVA...)

Groupe Environnement et développement durable

Plus de 40 personnes se sont inscrites dans le groupe de travail « Environnement et développement durable » :

- Une quinzaine d'élus des communes du Pays Lauragais
- L'Etat est représenté par les Directions de l'Environnement (DIREN), les Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE). Les collectivités locales sont représentées au travers des services techniques des départements (environnement, assainissement...), et des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE). Les Agences de l'eau sont également associées.
- Une vingtaine de représentants des acteurs économiques (industriels, agriculteurs, chambres consulaires) et des associations (Fédération départementale des foyers ruraux, Arbres et Paysages d'Autan...).

Groupe Culture et identité

Plus de 50 personnes se sont inscrites dans le groupe de travail « Culture et identité locale » :

- Environ 20 élus des communes du Pays
- L'Etat est associé au travers des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC). Les collectivités locales sont invitées, notamment l'Association Départementale pour le Développement des Arts du Conseil Général de la Haute-Garonne.
- Plus d'une vingtaine de représentants des associations culturelles et de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux.

Groupe Infrastructures et réseaux de communication

Plus de 50 personnes se sont inscrites dans le groupe de travail « Réseaux de communication » :

- Près d'une trentaine d'élus des communes du Pays Lauragais
- L'Etat est représenté par les Directions Régionales et Départementales de l'Equipement (DRE/DDE). Les collectivités locales sont présentes avec leurs directions de la Voirie.
- Une vingtaine de représentants des acteurs économiques (Chambres consulaires, chefs d'entreprise, structures de développement...)

Groupe Services à la population

Plus de cinquante personnes se sont inscrites dans le groupe de travail « Services à la population » :

- Une vingtaine d'élus des communes du Pays
- L'Etat, représenté par les DRDJS, les DDTEFP, les DDE. Sont aussi associés des représentants des Finances (Perception, Centre de Gestion), de la Gendarmerie, du Centre Hospitalier, de France Télécom, de La Poste, d'EDF-GDF, des Caisses d'Allocations Familiales, de la Mutuelle Sociale Agricole et des Agences Nationales pour l'Emploi. Les autres collectivités locales participent également à ce groupe, par notamment la Centre Communal d'Action Sociale et la Mission Locale de Castelnaudary...
- Une dizaine de représentants des acteurs économiques et sociaux ainsi que du monde associatif.

Transversalité et projet global de développement

Le caractère transversal des problématiques au sein des groupes de travail est assuré, depuis le début des travaux, à plusieurs niveaux :

- au niveau de l'animation des groupes ;
- au niveau des principes même des modes de fonctionnement de l'association du Pays Lauragais : validation des avancées des réflexions et travaux par le bureau ;
- au sein du conseil de développement.

III ACTIONS DE COMMUNICATION DU PAYS LAURAGAIS

III – 1 PROCESSUS DE CONSULTATION DE LA POPULATION ASSOCIEE A LA DEMARCHE

– **Présentation et bilan du questionnaire « Quels regards, quels horizons pour le Pays Lauragais »**

Un questionnaire intitulé « Quels regards, quels horizons pour le Pays Lauragais ? » a été distribué à toutes les personnes associées aux groupes de travail, en 1999. Une vingtaine de personnes ont bien voulu répondre à ce questionnaire : c'est donc un échantillon limité mais significatif des principales préoccupations des acteurs locaux. Les questions posées étaient :

- Quels sont les facteurs qui font l'unité et la spécificité du Pays Lauragais ?
- Quels sont les points forts, les atouts, les ressources et qualités du Pays ?
- Quels sont les points faibles, les contraintes, les obstacles à dépasser ?
- Quelles sont les idées majeures à affirmer pour le développement du Pays ?
- Quelles sont les actions prioritaires à engager dans les dix ans à venir ?

Sur la question des atouts et des faiblesses du territoire, les questionnaires font apparaître :

- **Points forts, ressources et qualités du Pays** : situation géographique privilégiée, à proximité de la métropole toulousaine, de la mer et de la montagne, qualité du réseau de communication (facteur de développement économique), agriculture et agroalimentaire, points forts de l'économie locale, artisanat d'art (terre, bois), ressources en eaux et réserves hydrauliques (« châteaux d'eau », plans d'eau, sources du canal du Midi), gastronomie (cassoulet), foires et marchés, patrimoine (moulins à vent, pigeonniers...), qualité des paysages et des cadres de vie, douceur du climat...

- **Points faibles, contraintes, obstacles à dépasser** : découpage administratif, obstacle pour la cohérence et la coordination des initiatives locales, déficit de communication, méconnaissance locale de la richesse patrimoniale, intercommunalité peu structurée, manque de valorisation des productions locales, peu d'organisation et de promotion pour le développement touristique, risque d'altération des paysages, du patrimoine architectural et des milieux sensibles, ...

Sur la question des idées majeures à affirmer pour le développement du pays, la lecture transversale du questionnaire fait apparaître :

- l'enjeu de l'identité, de la culture locale, de l'image et de la communication
- l'enjeu de la préservation et de la valorisation du patrimoine, de l'environnement et des paysages
- l'enjeu du développement économique et social, du développement touristique et de la qualité des produits agricoles

– **Présentation des différentes enquêtes menées auprès des maires des communes du Pays Lauragais**

Une enquête sur les services à la population a été menée en février 2001 auprès de toutes les communes du pays. Complément d'analyse du diagnostic élaboré en 1999, elle a permis d'apporter une meilleure connaissance des services sociaux à la population présents sur le territoire. Elle portait sur quatre thèmes d'analyse :

- Amélioration de la connaissance des permanences et des structures de services organisés.
- Repérage des zones d'attraction des principaux pôles de services.
- Recensement des besoins exprimés par la population auprès des mairies.
- Identification des projets des communes.

A l'initiative du groupe « Culture et identité », **un inventaire culturel** a été mené en octobre 2001 auprès des mairies du Pays Lauragais afin d'approfondir la connaissance des forces vives culturelles locales et de bâtir les bases d'un véritable projet culturel de pays. Une grande richesse apparaît au niveau de quatre thématiques : la musique et le chant – la théâtre, les spectacles vivants et la danse – les arts plastiques et l'artisanat d'art – l'histoire et le patrimoine.

III – 2 ACTIONS DE COMMUNICATION A DESTINATION DE LA POPULATION

L'information de la population sur le projet de développement durable du Pays Lauragais se concrétise au travers de nombreux articles de presses locales (voir revue de presse ci-dessous).

L'utilisation du support Couleur Lauragais, mensuel gratuit, a notamment permis une diffusion de la première charte du pays dans tous les foyers du Lauragais le 30 janvier 2000, ainsi qu'une couverture médiatique des temps forts de l'association.

L'installation du Conseil de développement, le 12 mars 2002, à Avignonet-Lauragais, a été l'occasion d'organiser une conférence de presse.

Ce souci de transparence et d'information se traduit également par la volonté de créer des outils de communication, supports d'une identité partagée : création d'un logo Pays Lauragais et d'une charte graphique, réalisation du site Internet de pays.

Une lettre d'information du pays, journal du territoire, fait par ailleurs partie des outils, qui, à terme, participeront à l'appropriation du Pays Lauragais par ses habitants.

Revue de presse

Le Pays Lauragais se « signe » à Nailloux. Coup d'envoi aujourd'hui

La Dépêche du Midi – 11 Juin 1998

Annonce de la tenue de l'assemblée générale constitutive de l'association des communes du Pays Lauragais, avec désignation de son premier Président, approbation de ses statuts et engagements pour l'année à venir : mise en place d'un règlement intérieur, organisation d'un Conseil Technique et installation de groupes de travail.

Création du Pays Lauragais. Georges Méric premier Président.

La Dépêche du Midi – 12 Juin 1998

La première assemblée générale du Pays Lauragais : approbation des statuts, du règlement intérieur, élection d'un bureau et des présidents des sept groupes de travail.

L'association « Pays Lauragais » est née. C'est le Maire de Nailloux qui la présidera pendant 18 mois.

Midi Libre – 12 Juin 1998

Présentation de l'assemblée générale constitutive du « Pays Lauragais », qui devient désormais une réalité avec un cadre juridique, un bureau, des animateurs et une mission : favoriser la reconnaissance d'un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale.

Montferrand. Le Pays Lauragais est en route

L'Indépendant – 05 Juillet 1998

Présentation de la première réunion du bureau de l'association des communes du Pays Lauragais.

La Dépêche du Midi – 25 Juillet 1998

Petit aperçu historique du Lauragais qui retrouve aujourd'hui son unité grâce à l'action des Présidents des Conseils Généraux de l'Aude et de la Haute-Garonne, des conseillers généraux et des maires du territoire.

Le Pays Lauragais se structure

La Dépêche du Midi – 11 Septembre 1998

Audition de Mr Nicolas Portier, de la DATAR, lors d'une réunion du bureau de l'association, afin de discuter du projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et des modalités de coopération avec la DATAR. Le Pays Lauragais doit désormais se structurer et élaborer sa charte de pays.

Le Pays Lauragais s'est réuni à Montferrand. Le fruit est presque mûr

La Dépêche du Midi – 9 Octobre 1998

Réunion des élus et des socioprofessionnels du Pays Lauragais.

A l'ordre du jour : la constitution des commissions de travail qui devront présenter des propositions d'actions avant la fin de l'année prochaine, lorsque sera arrêté le XII^{ème} Plan Etat-Région.

Pays Lauragais et SICOVAL ensemble ?

Midi Libre – 10 Octobre 1998

M. Méric invite les socioprofessionnels à mettre en place les groupes de travail et le conseil technique avant la fin de l'année 1998. Discussion sur le projet d'extension du Pays Lauragais au canton de Castanet et débat sur l'intégration possible du SICOVAL.

A la table de travail

La Dépêche du Midi – 21 Novembre 1998

Présentation de la composition et des méthodes d'action des structures dont s'est doté le Pays Lauragais : groupes de travail, conseil technique et bureau de l'association.

Toujours pas de frontières pour notre Pays Lauragais

Midi Libre – 10 Décembre 1998

Réunion de l'assemblée générale de l'association du Pays Lauragais à Villespy. Le Pays Lauragais poursuit sa structuration et vient de recevoir l'avis favorable de la DATAR concernant l'appel à projet en faveur des pays en émergence.

Le Pays Lauragais se met au travail

La Dépêche du Midi – 21 Décembre 1998

Réunion du bureau de l'association du Pays Lauragais pour la mise en place des groupes de travail : composition, fonctionnement, méthodologie et calendrier.

Le Pays Lauragais fait le bilan de six mois de labeur

Midi Libre – 02 Juillet 1999

Réunion de l'assemblée générale de l'association du Pays Lauragais à Baziège : présentation d'une synthèse des réflexions menées par les commissions de travail.

Le Pays Lauragais est bien en marche

La Dépêche du Midi – 02 Juillet 1999

Présentation des orientations stratégiques et des projets du Pays Lauragais, qui constitueront la future charte de développement durable du pays.

Le Pays Lauragais a préparé sa charte

La Dépêche du Midi – 24 Novembre 1999

Le Pays Lauragais va se doter d'une charte où seront répertoriés les grands axes de son développement. Le président George Méric va céder sa place à son collègue audois, jusque là vice-président, Michel Brousse.

A compter du 10 décembre, le Pays Lauragais change de Président

Midi Libre – 07 Décembre 1999

Présentation des 4 grands axes de la charte du Pays Lauragais et passation de pouvoir entre George Méric et Michel Brousse, qui assurera la présidence de l'association, de décembre 1999 à juin 2001.

Pays Lauragais. Projet de charte vendredi

La Dépêche du Midi – 09 Décembre 1999

Présentation de la réunion de l'assemblée générale du Pays Lauragais, qui aura lieu le 10 décembre : bilan de l'année 1999, présentation du projet de charte de pays, perspective pour les mois à venir et renouvellement de la présidence.

Le Pays Lauragais au cœur de la Piège

L'indépendant – 11 Décembre 1999

Compte-rendu de la réunion de l'assemblée générale du Pays Lauragais du 10 décembre : présentation de la charte de développement, fruit d'une collaboration entre maires, acteurs de la vie associative, administrative, et économique.

La charte du Pays Lauragais, l'expression d'un projet collectif pour l'avenir du territoire

Publi-reportage dans Couleur Lauragais, Janvier 2000

Publication de la charte diffusée dans tous les foyers du pays. Présentation des acteurs qui ont permis l'élaboration du projet de développement durable du Pays.

L'évolution du périmètre est la clé des projets à venir

L'indépendant – 15 Décembre 2000

L'association du Pays Lauragais s'est réunie en assemblée générale à Saint-Papoul. L'évolution de périmètre a été abordée : adhésion du district Lauragais – Revel – Montagne Noire, position du canton haut-garonnais de Montgiscard. L'enjeu pour l'association consiste, pour l'année 2001, à mettre en place des projets fédérateurs s'inscrivant dans les axes de sa charte de développement.

Des initiatives et des projets pour le Lauragais

Publi-reportage dans Couleur Lauragais, Décembre 2000 / Janvier 2001

Michel Brousse et Georges Méric, Président et Vice-Président de l'association du Pays Lauragais, présentent le bilan de l'année 2000, riche d'initiatives pour le pays : réalisation d'une expertise sur les filières agroalimentaires, projets de création de site Internet et du logo, initiatives des collectivités, communes ou groupements de communes, qui contribuent à la réalisation des objectifs de la charte de développement durable. Ils remercient tous ceux qui contribuent au développement du territoire Lauragais.

L'association en assemblée générale à Sainte-Foy d'Aigrefeuille – Le Pays Lauragais sans le canton de Montgiscard

La Dépêche du Midi – 23 Juin 2001

Compte-rendu de l'assemblée générale de Sainte-Foy d'Aigrefeuille : retrait du canton de Montgiscard du périmètre d'étude du Pays, changement de présidence de l'association, avec bilan du mandat de 18 mois de Michel Brousse et présentation des défis des 18 mois à venir.

L'association passe à la vitesse supérieure – Cap sur les projets pour le Pays Lauragais

La Dépêche du Midi – 23 Juin 2001

Georges Méric, Président de l'association du Pays Lauragais, présente le défi majeur à relever pour le territoire : la définition d'un programme d'actions et la nécessité pour les acteurs locaux de se fédérer autour de 7 à 8 projets structurants. Dès 2002, une réflexion sur la future structure juridique porteuse de la démarche constitue également une priorité.

Le Pays Lauragais peaufine ses projets et fixe les calendriers

L'Indépendant – 1^{er} Février 2002

Compte-rendu de la réunion de l'assemblée générale de l'association du Pays Lauragais, à Payra sur l'Hers : état d'avancement des projets travaillés par les groupes de travail, qui seront présentés dans le cadre du Contrat de Plan en 2003. Annonce de la mise en place du Conseil de développement, prévue pour le 12 Mars 2002.

Le Cap sur 2003 est mis

La Dépêche du Midi – 14 Mars 2002

Présentation de la première réunion du Conseil de Développement du Pays Lauragais, le 12 Mars 2002, à Avignonnet-Lauragais.

Le Pays Lauragais a également communiqué avec des partenaires extérieurs dans le cadre de réseaux et d'échanges d'expérience.

Suite à la parution de la première charte du Pays Lauragais en décembre 1999, plusieurs instances administratives ont souhaité en retenir les éléments cartographiques. La DATAR a retenu les cartes comme modèle de référence dans plusieurs documents de communication. Ce cadre méthodologique est ainsi proposé pour d'autres expériences de Pays. Par ailleurs, la Charte de 1999 a été diffusée sur le site Internet d'ETD. Des contacts ont été pris avec d'autres pays tels que le Pays du Val d'Adour.

Le Pays Lauragais participe à des projets extérieurs au Pays

Sur les territoires limitrophes au pays, des conventions de partenariat sont prévues entre le Pays et le SICOVAL pour travailler sur des projets d'intérêt général.

Enfin, l'association du Pays Lauragais a participé au financement d'une étude d'itinéraires engagée par le réseau de villes « Albi – Castres – Mazamet » en 2000. Cette étude a été financée au titre de la Convention DATAR / CDC « Pays en émergence ».

BIBLIOGRAPHIE

- « *Reconnaissance paysagère du département* » - CAUE 31 – novembre 1991.
- « *Lauragais Pays des cathares et du pastel* » - Jean Odol – Editions Privat – 1995
- « *La Charte Paysagère, outil d'aménagement de l'espace intercommunal* » - CDC – Mairie-Conseils – La Documentation Française – 1995.
- « *Livre blanc de l'A 66* » Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement – juillet 1999.
- « *Le guide des Pays de France-Sud - Frédéric Zégierman* » – Fayard – 1999
- « *Pays Lauragais Audois, Charte architecturale et paysagère* » - CAUE 11 – avril 2001
- « *Le Lauragais Audois* » - CAUE 11
- « *Réflexions d'urbanisme sur le canton de Caraman* » - DDE 31/SIVOM de Caraman

ENQUETES

- *Questionnaire « quels regards, quels horizons pour le Pays Lauragais »* - Association du Pays Lauragais – 1999
- *Enquête Services à la population* - Association du Pays Lauragais – février 2001
- *Inventaire Culturel* - Association du Pays Lauragais – octobre 2001

ETUDES REALISEES

- « *Reconnaissance du Pays Lauragais* » - Association du Pays Lauragais – juin 1999.
- « *Charte de Pays Lauragais* » - Association du Pays Lauragais – décembre 1999.
- « *Diagnostic sur les filières agroalimentaires du Pays Lauragais* » - JLR Conseil Toulouse – 2000.
- « *Etude de Positionnement : Canton de Nailloux* » - Conseil Général de la Haute-Garonne – DAEDL – janvier 2001.
- « *Etude sur la mise en réseau des sites patrimoniaux du Pays Lauragais* » - GEO SYSTEME – 2002.
- « *Cahier des charges de la Charte Architecturale et Paysagère du Pays Lauragais* » - Juin 2002.
- « *Analyse du potentiel d'accueil en entreprises du Pays Lauragais : les zones d'activités* » - Conseil Général de la Haute-Garonne – DAEDL – mars 2002.
- « *Archivage et documentation du site internet du Pays Lauragais* » – Association du Pays Lauragais – 2002
- *Cahiers des charges du logotype, de la Charte graphique et du site Internet.*

ILLUSTRATIONS

Cartographie

Les cartes issues du diagnostic, des enjeux et des études ont été réalisées par la Direction des Affaires Economiques et du Développement Local du Conseil Général de la Haute-Garonne.

Crédits photographiques

Photo n°1 : « Sillon Lauragais », Association du Pays Lauragais

Photo n°2 : « Bram », ADATEL

Photo n°3 : « Ecluse de Négra », Association du Pays Lauragais

Photo n°4 : « Cloître de St-Papoul », ADATEL

Photo n°5 : « Clocher Saint-Martin à Sorèze », Association du Pays Lauragais

Photo n°6 : « Beffroi de Revel », Association du Pays Lauragais

Photo n°7 : « Moulin de Mireval », ADATEL

Photo n°8 : « Autoroute A 66 », Association du Pays Lauragais

Photo n°9 : « Gare de Castelnaudary », Mairie de Castelnaudary

Photo n°10 : « Crèche de Ste-Foy d'Aigrefeuille », Association du Pays Lauragais

Photo n°11 : « ZI de Castelnaudary », Mairie de Castelnaudary

Photo n°12 : « Entreprise 3A à Villefranche de Lauragais », Association du Pays Lauragais

Photo n°13 : « Coteaux du Lauragais », ADATEL

Photo n°14 : « Caraman », Association du Pays Lauragais

Photo n°15 : « Escapade en VTT », ADATEL

Photo n°16 : « Voile à la Ganguise », ADATEL

Photo n°17 : « Ingrédients du Cassoulet », ADATEL

Photo n°18 : « Fête du Cassoulet », Mairie de Castelnaudary

Les gravures appartiennent à l'A.D.A.T.E.L.

LISTE DES SIGLES

A.D.A.T.E.L :	Association de Développement et d'Animation du Tourisme En Lauragais
A.R.P.E. :	Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées
C.D.C.I. :	Commission Départementale de Coopération Intercommunale
C.D.T. :	Contrat de Terroir
C.P.E.R. :	Contrat de Plan Etat – Région
C.U.M.A. :	Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole
C.R.A.D.T. :	Conférence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire
D.A.E.D.L. :	Direction des Affaires Economiques et du Développement Local (CG 31)
D.A.U.L.E. :	Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme, du Logement et de l'Environnement (CG 31)
D.O.C.U.P. :	Document Unique de Programmation
E.P.C.I. :	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
F.N.A.D.T. :	Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
G.I.P.-DL :	Groupeement d'Intérêt Public de Développement Local
L.O.A.D.D.T. :	Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire
P.A.I.O. :	Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation
P.L.U. :	Plan Local d'Urbanisme
P.N.R. :	Parc Naturel Régional
P.O.D.I. :	Projet d'Orientation et de Développement des Infrastructures
S.C.O.T. :	Schéma de Cohérence Territoriale
S.R.A.D.T. :	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
S.R.U. :	Solidarité et Renouvellement Urbain (loi)
S.S.C. :	Schéma de Services Collectifs
U.N.E.S.C.O. :	United Nations Educational Scientific and Cultural Organization